



CONTACTS

Paris, le 4 mars 2021

Mots Clés : OPAS |

Agence ACTUS
Guillaume Le Floch
Tel. 01 53 67 36 70
apetureaux@actus.fr
www.actus.fr



COMMUNIQUE DE PRESSE

▪ Ouverture de l'Offre Publique d'Achat simplifiée visant les actions Microwave Vision

Microwave Vision Group (MVG) annonce l'ouverture ce jour de l'Offre publique d'achat simplifiée (OPAS) initiée par la société Rainbow Holding, visant les actions Microwave Vision au prix de 26,0 € par action, qui pourrait être suivie, le cas échéant, d'un retrait obligatoire si Rainbow Holding détenait à la clôture de l'OPAS au moins 90% du capital et des droits de vote de MVG.

L'Offre est ouverte à compter d'aujourd'hui jusqu'au 17 mars 2021 inclus. Les résultats de l'offre seront rendus publics le 18 mars 2021, sous réserve de confirmation par l'AMF et Euronext dans leurs avis de clôture de l'offre à paraître.

Les actionnaires de MVG qui souhaitent obtenir plus d'informations sur les modalités d'apport à l'Offre peuvent se rendre sur le site www.opas-mvg.com.

La note d'information ayant reçu le visa n°21-053 de l'AMF le 2 mars 2021 et le document incluant les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de Rainbow Holding sont disponibles sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et www.rainbowholding.com et peuvent être obtenus sans frais et sur simple demande auprès de Rainbow Holding (41-43, Rue Saint Dominique, 75007 Paris) ou de Natixis (47 Quai d'Austerlitz -75013 Paris).

La note en réponse de Microwave Vision, ayant reçu le visa n°21-054 de l'AMF le 2 mars 2021, qui contient notamment le rapport de l'expert indépendant, l'avis motivé favorable du Conseil d'Administration de Microwave Vision, ainsi que, par ailleurs, le document incluant les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de Microwave Vision sont disponibles sur le site www.opas-mvg.com et peuvent être obtenus sans frais et sur simple demande auprès de Microwave Vision (Parc d'activité de l'Océane, 13 rue du Zéphir, 91140 Villejust).

A propos de MVG | MICROWAVE VISION GROUP

Depuis sa création en 1987, MVG développe un savoir-faire unique qui permet de visualiser les ondes électromagnétiques. Ces ondes sont au cœur de notre quotidien : Smartphones, ordinateurs, tablettes, voitures, trains, avions – tous ces appareils et véhicules ne fonctionneraient pas sans elles. Année après année, le Groupe met sur le marché et perfectionne des systèmes qui rendent les ondes visibles. Ils permettent à nos clients de mesurer leurs antennes lors des phases de développement de leurs produits.

La mission du Groupe est d'étendre ce savoir-faire unique à tous les secteurs où il peut apporter une forte valeur ajoutée. En 2012, MVG s'est structuré autour de 4 départements : AMS (Antenna Measurement Systems), EMC (Electro-Magnetic Compatibility), EIC (Environmental & Industrial Control) et NSH (National Security & Healthcare).

MVG est implanté dans 10 pays et réalise 90% de son chiffre d'affaires à l'export. Le Groupe compte plus de 350 collaborateurs et fidélise une clientèle de grands comptes internationaux. Il a réalisé un chiffre d'affaires de 98,7 M€ en 2020. MVG bénéficie de la certification Bpifrance « Entreprise Innovante » et est éligible au PEA-PME.

Euronext : **ALMIC** | Euronext Growth, code ISIN **FR0004058949** | Pour en savoir plus : <http://www.mvg-world.com>

Avertissement

L'Offre est faite exclusivement en France.

Aucun document relatif à l'Offre n'est destiné à être diffusé dans les pays autres que la France. L'Offre n'est pas ouverte et n'a pas été soumise au contrôle et/ou à l'autorisation d'une quelconque autorité réglementaire et aucune démarche ne sera effectuée en ce sens.

Les documents relatifs à l'Offre ne constituent pas une offre en vue de vendre, d'échanger ou d'acquérir des titres financiers ou une sollicitation en vue d'une telle offre dans un quelconque pays où ce type d'offre ou de sollicitation serait illégal ou à l'adresse de quelqu'un envers qui une telle offre ne pourrait être valablement faite. Les actionnaires de la Société situés ailleurs qu'en France ne peuvent participer à l'Offre que dans la mesure où une telle participation est autorisée par le droit local auquel ils sont soumis.

L'Offre n'est pas faite à des personnes soumises à de telles restrictions, directement ou indirectement, et ne pourra d'aucune façon faire l'objet d'une acceptation depuis un pays dans lequel l'Offre fait l'objet de restrictions.

Les personnes venant à entrer en possession de tout document relatif à l'Offre doivent se tenir informées des restrictions légales ou réglementaires applicables et les respecter. Le non-respect de ces restrictions est susceptible de constituer une violation des lois et règlements applicables en matière boursière dans certains Etats. L'Initiateur, Rainbow Holding, et la Société déclinent toute responsabilité en cas de violation par toute personne des restrictions légales ou réglementaires applicables.

